

**ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LANGUES ANCIENNES DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



BULLETIN DE LIAISON

Année 2019

Le mot du président
Rapport moral sur l'activité de l'Association
Motions votées à l'assemblée générale du 8 juin 2019
Rapport financier
Annuaire des adhérents

Siège social : École Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm, 75 005 Paris

Chers collègues,

Parmi les demandes les plus fréquentes que les secrétaires de section transmettaient au bureau national figurait la reprise de la publication du bulletin de l'APLAES. Nous espérons que ce numéro, que nous devons au dévouement de Valérie Gitton-Ripoll et de Guillaume Flamerie de Lachapelle, pourra combler cette attente au moins en partie. Vous remarquerez que l'annuaire a pris une forme légèrement différente, puisque la réglementation nous interdit d'y faire figurer les noms de personnes qui ne seraient pas membres de l'association. De même, les adresses électroniques ont dû être supprimées, au moins temporairement, en attendant que le consentement de leurs propriétaires ait pu être recueilli.

Le rapport moral que j'ai prononcé à Bordeaux en juin dernier vous donnera un aperçu de ce qu'a été l'action de l'association au cours de l'année 2018-2019. Je saisis donc l'occasion de ces quelques lignes pour vous exposer de quoi sera fait le programme de l'année académique qui s'ouvre maintenant et qui aura pour couronnement le congrès de Nice, en juin prochain.

L'APLAES restera vigilante sur le statut des langues anciennes dans l'enseignement secondaire. La dernière réforme du lycée, qu'elle a souhaité accompagner, a permis, dès la rentrée 2019, un renouvellement des programmes de l'option Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) en classe de seconde et de première, ainsi que la création d'une spécialité Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité (LLCA) en classe de première. L'APLAES, qui a participé activement aux travaux préparatoires, ne peut que s'en féliciter, bien que demeurent un certain nombre d'inquiétudes quant au nombre d'inscrits, qui semble en diminution dans les sections d'option, tandis que la spécialité peine à attirer les lycéens. Pour pouvoir mener une action efficace, le bureau, qui ne possède pour le moment que des données éparées, aurait besoin d'informations fiables sur la situation précise des différentes académies et bassins pédagogiques (nombre d'établissements proposant l'option, la spécialité, et nombre de lycéens inscrits dans chacun d'entre eux). N'hésitez donc pas, si vous en possédez, à en faire part à votre secrétaire de section, pour lui permettre d'en faire état lors du comité de janvier, qui aura lieu le samedi 18 janvier.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le nombre de postes ouverts aux agrégations de lettres classiques et de grammaire semble stable. L'inquiétude vient plutôt du nombre assez faible de candidats. Quant au CAPES, force est de constater que la promesse de restauration d'une section indépendante de lettres classiques, qui avait été faite lors d'une audience au ministère en 2018, est restée lettre morte.

Au-delà de ce rôle habituel de vigilance et de défense de nos disciplines, le nouveau bureau a cherché les moyens de développer les activités de l'APLAES en lui donnant plus de visibilité dans le monde universitaire, à l'échelle nationale comme internationale. Notre association continuera de s'impliquer activement dans la vie du réseau Antiquité Avenir, en présentant des candidatures pour deux postes au directoire et quatre postes de « responsables ». Je remercie chaleureusement ceux d'entre nous qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre cette structure, et je tiens à exprimer une reconnaissance toute particulière à Nathalie Cros, qui, après plusieurs années passées au secrétariat d'Antiquité Avenir avec l'efficacité que chacun sait, a souhaité quitter ce poste très lourd.

Mais il semblait dangereux de limiter notre coopération avec les autres Sociétés savantes et associations professionnelles aux seules activités du réseau. J'ai souhaité que nous renforçons

notre collaboration avec la Société des Professeurs d'Histoire ancienne de l'Université (SoPHAU), au côté de laquelle nous avons mené plusieurs entreprises l'an passé. Pour qu'une activité scientifique commune vienne manifester cette coopération renforcée, les deux sociétés tiendront le 27 mars prochain, dans le cadre du Festival européen latin-grec, une table ronde commune consacrée à Apulée et aux *Métamorphoses*. Le programme vous en parviendra dès qu'il sera arrêté. Sur une initiative de Christophe Cusset, que je remercie vivement de cette idée, l'APLAES mettra aussi en place, dès cette année, un Prix pour récompenser une thèse de doctorat soutenue dans le domaine des langues et littératures anciennes. Ce projet tient particulièrement au cœur du bureau, car il s'agit de soutenir, à travers la génération montante, l'avenir de nos disciplines et de notre société. Un appel à candidatures vous parviendra dans le courant de novembre, et je vous serais reconnaissant de lui donner la diffusion la plus large possible.

Il était important aussi de revoir la communication de notre société, à commencer par le site web, dont certaines fonctionnalités rendaient la maintenance assez lourde et malaisée. Robert Alessi, qui en avait assuré la mise en place et l'entretien avec beaucoup de dévouement, a accepté de mettre sur pied une nouvelle version. Celle-ci sera allégée et plus résolument tournée vers la présentation de l'association et la diffusion des actualités relatives à nos disciplines (parutions récentes, annonces de colloques, etc.). Elle sera débarrassée des archives, qui alourdissaient le site, et de l'annuaire, qui, à l'exception de quelques notices, n'était plus à jour. Le bulletin, dont la publication est maintenant relancée, jouera le rôle d'annuaire associatif. Et l'ancien site restera actif et consultable sous forme de lien, ce qui permettra à ceux d'entre nous qui le souhaitent de continuer à enrichir leur notice en ligne. Robert Alessi, que je remercie du gros travail de modernisation qu'il entreprend, présentera la nouvelle version du site lors du comité de janvier. Il sait à quel point l'association lui est reconnaissante de son dévouement.

Il convenait encore de combler au moins en partie le retard pris par la publication des *Annales de l'APLAES*, qui constituent, sous forme électronique, les actes des journées scientifiques de nos congrès annuels. Le numéro 3 (*Le poète et l'épigramme* ; actes du congrès de Lyon, 2014 publiés par Christophe Cusset) a paru au début de cette année (<http://revues.aplaes.org>). Les numéros 4 et 5 (actes des congrès d'Aix-en-Provence, 2013, et de Brest, 2016) devraient pouvoir être mis en ligne dans le courant de l'automne et de l'hiver. Pour assurer la régularité de cette publication, le bureau l'a dotée d'une rédaction permanente, dont Pierre-Alain Caltot a accepté la responsabilité.

Après le superbe congrès de Bordeaux, l'été 2020 nous verra réunis à Nice, du 5 au 7 juin prochains. La destination est probablement lointaine pour nombre d'entre nous, mais le bureau espère que les rivages de la Méditerranée et l'aide aux frais de mission qui sera exceptionnellement accordée aux participants sauront convaincre le plus grand nombre possible de faire le déplacement. Un programme détaillé vous parviendra dans quelques mois, mais je vous invite à réserver dès maintenant ces dates, pour pouvoir profiter du beau programme que sont en train de bâtir Richard Faure et ses collègues sur le thème du temps d'une part et sur la question des pratiques internationales des langues anciennes d'autre part.

En espérant que la rentrée académique s'est faite dans toutes nos sections sous les auspices les plus favorables, je vous souhaite à tous une heureuse année 2019-2020 et vous assure des sentiments dévoués de votre bureau national.

François Ploton-Nicollet
Président de l'APLAES

RAPPORT MORAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION DANS L'ANNÉE 2018-2019

Assemblée générale de l'APLAES
8 juin 2019 — Bordeaux

C'est une gageure que de résumer ou même de tenter de résumer en 15 minutes ce qu'a été l'action du bureau pendant l'année qui vient de s'écouler. Je tâcherai de le faire en m'appuyant sur les quatre grands thèmes qui me semblent avoir structuré notre activité : la promotion de nos disciplines dans l'enseignement supérieur, leur encouragement dans l'enseignement secondaire, les collaborations entreprises avec des structures qui partagent nos objectifs, et la vie interne de notre association, avec les débuts d'une restructuration.

I. Dans l'enseignement supérieur

- Une attention toute particulière a été portée, comme toujours, à la défense des sections de lettres classiques là où elles sont menacées. Ce fut le cas notamment en octobre, quand on a appris les menaces immédiates qui pesaient sur la licence de Lettres classiques de l'Université de Pau. Je tiens à saluer la détermination et l'efficacité de notre collègue Julie Gallego, secrétaire de la section de Pau, qui a organisé une campagne médiatique de riposte. Le bureau national s'est associé à cet effort en diffusant aux membres de l'APLAES la pétition de protestation et en écrivant une lettre au président de l'Université. On a appris, dès le 16 octobre, le succès de l'entreprise : le président a reculé face à la mobilisation. Mais il convient de rester prudent, car les attaques pourraient revenir. De manière plus générale, j'invite tout membre qui aurait connaissance de menaces pesant sur des formations de lettres classiques à en faire état au bureau, car cette expérience montre qu'une riposte rapide et énergique peut permettre d'inverser la tendance.
- L'APLAES a aussi eu à œuvrer pour la défense de nos concours de recrutement de l'enseignement secondaire (agrégation de Lettres classiques, agrégation de grammaire, CAPES de Lettres option Lettres classiques). — Dès le mois de septembre, il m'a paru important de solliciter, de conserve avec Blanche Lochmann, présidente de la Société des agrégés, un rendez-vous avec Olivier Barbarant, doyen du groupe Lettres de l'IGEN, autour de la question des agrégations de Lettres classiques et grammaire. Il s'agissait principalement d'obtenir que le non-pourvoi d'une vingtaine de postes à la session 2018 de l'agrégation de Lettres classiques ne serve pas de prétexte à une diminution du nombre de postes ouvert au concours en 2019. Nous avons été entendus, et chacun aura remarqué que l'agrégation de Lettres classiques est une des rares agrégations à avoir conservé le même nombre de postes ouverts (71), ce qui est rassurant. — Plus préoccupante, à mon sens, est la situation du CAPES de Lettres classiques. Alors qu'il avait été promis, au printemps 2018, lors d'une réunion au cabinet du Ministre de l'Éducation nationale, que les Lettres classiques seraient restaurées comme une section à part entière du CAPES dès la session 2019 ou, à défaut, en 2020, force est de constater que tel ne fut pas le cas et que l'on n'en prend pas le chemin : les Lettres classiques semblent appelées à rester une simple option du CAPES de Lettres. Plus grave : alors

que le cabinet nous a demandé par deux fois de transmettre des noms d'universitaires de 8^e section susceptibles d'assumer la présidence ou la vice-présidence du CAPES, les noms que nous avons fournis ne semblent pas avoir été retenus.

- Enfin, l'APLAES a été amenée à prendre position dans des affaires diverses intéressant les sciences de l'Antiquité et leur rayonnement au plan national et international. — Le 6 octobre dernier, à la demande de notre collègue Sophia Georgacopoulou, j'ai adressé au nom de l'APLAES une lettre au ministre grec de l'éducation hellénique après l'annonce de la suppression de l'enseignement du latin dans le secondaire et à l'examen d'entrée à l'Université dans son pays. Cette lettre est restée sans réponse de la part du ministre. Mais elle n'a pas été vaine, car elle a profondément touché nos collègues grecs et a permis de rappeler, grâce à la contribution de M.-R. Guelfucci, un certain nombre de valeurs communes unissant la Grèce et les pays occidentaux autour de la culture gréco-romaine, dont les deux pôles sont indissociables. — Le 3 avril, l'APLAES a émis un communiqué pour protester contre la censure exercée à l'égard de la représentation théâtrale des *Suppliantes* d'Eschyle prévue en Sorbonne dans la mise en scène de Philippe Brunet et pour en demander la reprogrammation dans un climat apaisé. Cette manifestation de soutien a touché notre collègue Brunet, qui a fait parvenir un certain nombre d'invitations à cette seconde représentation à l'intention des membres de l'APLAES (nous y avons été représentés par Richard Faure et Lucie Claire).

II. Dans l'enseignement secondaire

- Comme il avait offert ses services au Conseil supérieur des programmes, le bureau a déployé une activité intense en vue de l'élaboration des nouveaux programmes issus de la réforme du lycée. Il a participé à deux réunions au CSP en septembre et octobre sur le programme de l'option LCA en 2nde et 1^{ère} et de la spécialité LLCA en 1^{ère} (il s'agit des programmes qui ont, depuis lors, été rendus publics au début de cette année) ; il a aussi envoyé à Souad Ayada, présidente du CSP, une note de synthèse sur la question. — En mars, il a participé à l'élaboration des programmes de la spécialité LLCA et de l'option LCA en Terminale, mais aussi, à l'initiative de M.-R. Guelfucci, demandé une audience pour la définition des programmes de la spécialité « Humanités, Littérature, Philosophie », initiative qui a été fort appréciée par le CSP, où Arnaud Zucker a rappelé que la littérature et la philosophie antiques devaient trouver toute leur place dans ces programmes. De manière générale, nous avons plaidé pour un renforcement de l'étude de la langue, notamment de la grammaire, pour un décloisonnement disciplinaire au sein des sciences de l'Antiquité (ouverture des enseignements à la linguistique, à l'épigraphie, à l'archéologie et à l'Histoire de l'art), et aussi pour une meilleure prise en compte du *Nachleben* de la culture antique au Moyen Âge (occidental comme byzantin), aux Temps modernes et jusqu'à nos jours. Pour ce qui est des programmes de seconde et de première, nous avons été entendus et les programmes tels qu'ils se présentent le prouvent. Quant aux programmes de Terminale, ils sont encore en cours d'établissement et seront rendus publics dans leur forme définitive en juillet, mais je peux d'ores et déjà affirmer que nos propositions ont été reçues avec bienveillance et intérêt.
- Pour poursuivre cet effort et l'étendre à l'ensemble de l'APLAES, le bureau vient de diffuser, le 29 mai, dans les sections un appel de Fabrice Poli,

inspecteur général de Lettres classiques, invitant les universitaires à se mettre au service des enseignants du secondaire en produisant des ressources en ligne issues ou non de leurs travaux scientifiques et mettant à disposition des enseignants des textes et documents illustrant les principaux thèmes des nouveaux programmes. Je partage avec Fabrice Poli le souhait de voir se renforcer la coopération entre enseignants du secondaire et enseignants du supérieur, et j'encourage très chaleureusement chacun d'entre vous à participer à cette très belle entreprise.

- Au-delà des programmes se pose la question de la cartographie de la nouvelle spécialité LLCA et de l'option LCA au lycée. Pour ce qui est de la première, nous avons eu l'occasion d'insister en juillet 2018, lors d'un rendez-vous au cabinet du Ministre de l'Éducation nationale, en janvier 2019, lors d'un rendez-vous avec Thierry Coulhon, conseiller du président de la République, puis en février 2019, lors d'un rendez-vous avec J.-M. Huart, directeur général de l'enseignement scolaire, l'importance de voir la spécialité LLCA ouvrir dans le plus grand nombre de lycées possibles. Ce discours reçoit toujours un accueil favorable, mais force est de constater qu'il se heurte souvent à l'autonomie des chefs d'établissement, et toutes mes inquiétudes ne sont pas dissipées, comme je tâcherai de l'expliquer plus à plein lors de la table-ronde.
- Quant à l'option LCA, elle doit continuer de constituer un maillage très serré sur l'ensemble du territoire national, et j'ai eu l'occasion de le rappeler, notamment lors d'un rendez-vous à la DGESCO. Il m'a été promis qu'une attention toute particulière serait portée à sa cartographie, que les fermetures seraient très peu nombreuses, et toujours justifiées par une complémentarité entre établissements au sein d'un même bassin pédagogique. Le plus important, pour qu'elle continue d'être suivie par les lycéens est qu'elle reste attractive et « rentable ». Cela devrait être possible grâce aux efforts déployés notamment par la CNARELA pour obtenir un coefficient renforcé de l'option LCA au baccalauréat. Le 30 septembre dans une tribune, le Ministre de l'Éducation nationale s'est engagé à maintenir un coefficient exceptionnel de 3 au seul bénéfice du latin et du grec, promesse qui s'est vérifiée dans une publication officielle au JO du 25 janvier. L'APLAES a co-signé avec la CNARELA et quelques autres partenaires deux tribunes pour s'en féliciter.

III. Liens avec les autres structures

J'ai tenu, tout au long de l'année, à ce que nos actions soient concertées, quand cela se pouvait, avec les sociétés et structures partenaires. Nous avons la chance d'avoir des amis nombreux et poursuivant souvent les mêmes objectifs que nous. Il est important de savoir faire appel à eux et se mettre à leur service lorsqu'ils ont besoin de notre aide.

- J'ai déjà eu l'occasion de dire quels combats communs nous avons menés avec la Société des Agrégés de l'Université et avec la CNARELA. Emmanuèle Caire et moi-même nous sommes aussi rapprochés de nos homologues de la SoPHAU, Catherine Grandjean et Sylvie Pittia, pour envisager les modalités d'une coopération accrue. C'est ce qui nous a amenés à solliciter, de conserve et avec la participation de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur public, une audience à la Présidence de la République, en janvier, puis à la DGESCO, pour faire état de nos préoccupations sur la place de l'Antiquité et du Moyen Âge depuis le lycée jusqu'à l'agrégation. De cette collaboration fructueuse est née l'idée

d'organiser un événement commun à l'APLAES et à la SoPHAU, comme symbole de cette synergie. Cet événement aurait pu avoir lieu à Bordeaux ce mois-ci, si le calendrier n'y avait pas, *in fine*, été défavorable. Finalement, il aura peut-être lieu à Lyon, au printemps prochain, à l'invitation de Christophe Cusset, dans le cadre du Festival européen latin-grec.

- Au nombre des structures partenaires se trouve aussi Antiquité Avenir. Et c'est l'occasion pour moi de rappeler quel succès ont constitué les états généraux de l'Antiquité de juin 2018, auxquels l'APLAES a contribué abondamment, par sa participation aux tables rondes, mais aussi à l'organisation générale de l'événement, et je tiens à saluer ici les efforts en ce sens de Nathalie Cros, Stavroula Kefallonitis, Anne Sinha, Emilia Ndiaye, Dominique d'Almeida, Claude Brunet et quelques autres, sans qui l'événement n'aurait pas été ce qu'il a été.
- L'APLAES a souhaité s'investir un peu plus cette année dans le réseau Antiquité Avenir, ce qui s'est traduit, en accord avec la SoPHAU, par la prise en charge d'un poste supplémentaire au directoire d'Antiquité Avenir (en tant que membres de droit, l'APLAES et la SoPHAU bénéficient à elles deux de cinq postes sur quinze au directoire ; depuis quelque temps, la répartition était de trois postes pour la SoPHAU et deux pour l'APLAES ; l'Assemblée générale d'Antiquité Avenir, le 17 novembre dernier, a entériné le fait que l'un des postes serait désormais tournant). L'APLAES est maintenant représentée au directoire par Nathalie Cros, secrétaire, Emilia Ndiaye, secrétaire adjointe, Claude Brunet, trésorier. À cela s'ajoutent les charges de responsables de la communication et de la presse (Dominique d'Almeida), de Twitter et de Facebook (Stavroula Kefallonitis et Anne Sinha), du festival des langues classiques de Versailles (Marie-Rose Guelfucci).

IV. Vie interne de l'Association

- Le calendrier a été marqué par une réunion de bureau, le 29 septembre, et une réunion du comité, en janvier.
- Lors du comité de janvier a été posée la question de la restructuration de nos outils de communication. Le premier chantier a été celui de la publication des *Annales de l'APLAES* (autrement dit, la publication des Journées scientifiques de nos congrès annuels). Pour assurer la publication rapide des actes et un minimum d'harmonisation dans la présentation matérielle, il a été décidé de créer un poste de rédacteur en chef, et je remercie très chaleureusement Pierre-Alain Caltot, secrétaire de notre section orléanaise, d'avoir accepté cette tâche.
- Le reste est encore à l'état de projet, et j'en parlerai donc lors de la table-ronde.

En conclusion, l'année qui s'achève aura été riche, marquée par des dossiers d'actualité nombreux et copieux. C'est lié, en particulier, mais non exclusivement, à la réforme du lycée, que l'APLAES a voulu accompagner. Elle est à la fois source de bien des satisfactions (notamment dans la mise en place de nouveaux programmes) et de quelques inquiétudes quant à la cartographie des options et spécialités, comme j'aurai l'occasion de le dire tout de suite.

Pour le Bureau,
François Ploton-Nicollet, Président

<p style="text-align: center;">MOTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APLAES, LE 8 JUIN 2019</p>

Motion sur le CAPES de Lettres :

L'APLAES déplore vivement que, contrairement à ce qui lui avait été annoncé au printemps 2018 lors d'une audience au Ministère de l'Education nationale, les Lettres classiques n'aient pas été restaurées comme section à part entière du concours de CAPES, mais demeurent une simple option au sein de la section de Lettres. L'APLAES réclame que la présidence du CAPES de Lettres soit confiée, dès la session 2020, à un universitaire relevant de la 8e section du CNU ; cela afin de garantir l'égalité entre les deux options qui sont représentées dans ce concours.

Motion sur l'ouverture de la spécialité "Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité" en classe de première :

L'APLAES souhaite que la spécialité "Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité" soit proposée dans un nombre significatif de lycées équitablement répartis sur l'ensemble du territoire national. Elle demande qu'aucun seuil d'ouverture ne soit appliqué à cet enseignement de spécialité.

Motion sur l'ouverture de l'option "Langues et cultures de l'Antiquité" en classes de seconde et de première :

L'APLAES itère son souhait de voir l'option "Langues et cultures de l'Antiquité" proposée à tous les lycéens, indépendamment des choix de spécialités qu'ils feront à la rentrée prochaine. Elle insiste notamment pour que cette option ne soit supprimée dans aucun établissement où elle était ouverte jusqu'à présent. Elle réclame vivement que soit appliquée la circulaire autorisant le cumul des options de « Langues et cultures de l'Antiquité » avec toute autre option. Elle réclame que l'option « Langues et cultures de l'Antiquité » fasse l'objet d'une dotation horaire fléchée.

Motion sur la réforme des équipes d'accueil :

L'APLAES proteste vigoureusement contre la décision, annoncée par la circulaire 019-063 de la DGESIP en date du 19 avril 2019, de mettre fin à la labellisation nationale des équipes d'accueil à partir du 1er janvier 2020. On ne peut, en effet, soumettre la nature et l'intitulé des unités de recherche au bon vouloir des présidents et directeurs d'établissement, dont le mandat est par nature mesuré dans le temps, sans risquer de voir, sur l'ensemble du territoire national, la recherche perdre sa visibilité, les projets scientifiques engagés se précariser et s'imposer une logique de regroupements disciplinaires et d'économie de moyens. Cela nuirait nécessairement à la recherche française dans toutes les disciplines, et notamment en langues, littératures et sciences de l'Antiquité, dont la tradition disciplinaire et la singularité en de nombreux domaines reposent aussi sur l'existence d'unités petites et moyennes, nationalement et internationalement reconnues, regroupées autour de thématiques et de méthodologies précises.

Motion sur la défense des disciplines à faibles effectifs dans l'enseignement supérieur :

Dans le cadre de la défense des « disciplines rares » ou « disciplines à faibles effectifs », l'APLAES demande que les enseignements de langues anciennes dans l'enseignement supérieur soient préservés, notamment par la possibilité de dérogation aux

seuils d'ouverture, sans conséquences pénalisantes sur la dotation des établissements. — Pour assurer le maintien des enseignements de langues anciennes sur l'ensemble du territoire, l'APLAES demande la création d'un observatoire national et l'existence de postes d'EC pérennes et de contrats doctoraux dédiés.

Motion sur le rôle du CNU :

L'APLAES réaffirme son attachement à la qualification nationale des enseignants-chercheurs, dont le CNU doit rester le garant.

Compte de résultat – APLAES – au 29 mai 2019

Tous les montants sont exprimés en euros.

I. Compte courant (La banque postale)

A. Recettes

	2018-2019	(Rappel 2017-2018)
Cotisations de l'année en cours	4280	4210
Cotisations en retard	590	1602
Inscriptions au Congrès de Bordeaux	260	
Total :	5130	5812

B. Dépenses

	2018-2019	(Rappel 2017-2018)
Congrès	4407,02	<u>1563,59</u>
• APLAES-Grenoble :	800	469,4
- subvention	(800)	(0)
- aide aux non-titulaires	(0)	(469,4)
• APLAES-Paris :	3307,02	1094,19
- déplacements des conférenciers	(215)	(0)
- dîner (invités, vins)	(866)	(0)
- livre d'or	(20,55)	(0)
- badges	(135)	(0)
- traiteur	(2070,47)	(1094,19)
• Guillaume-Budé (subvention)	300	0
Frais bancaires	163,09	<u>137,8</u>
Frais postaux (2017-2018)	69,11	<u>0</u>
Réunions du bureau et du comité	1908,86	<u>1244,65</u>
- Comité de janvier 2018 (retard)	68	0
- Bureau de septembre	682,19	227
- Comité de janvier 2019	1158,67	942,65
- Participation aux repas	0	75
Antiquité Avenir	171,30	<u>60</u>
- Cotisation	60	60
- Frais de déplacement	111,30	0
Cotisation MAIF	193,19	<u>191,42</u>
Total :	6912,57	3197,46

C. Synthèse

Sur la période 2018-2019, le déficit constaté est de **1782,57 €**.

D. Bilan

Solde du compte de la banque postale au 22 mai 2018 : 9219,78 €.

Solde du compte de la banque postale au 29 mai 2019 : **7437,21 €**.

II. Compte épargne (La caisse d'épargne)

A. Recettes

	2018-2019	(Rappel 2017-2018)
Intérêts	305,52	303,36
Total :	305,52	303,36

B. Dépenses

	2018-2019	(Rappel 2017-2018)
Abonnement Netécureuil	15	15
Total :	15	15

C. Synthèse

Sur la période 2018-2019, l'excédent constaté est de **290,52 €**.

D. Soldes

Solde du compte de la Caisse d'épargne au 30 avril 2018 : 40 738,85 €.

Solde du compte de la Caisse d'épargne au 29 mai 2019 : **41 029,37 €**.

III. Bilan

Les actifs nets de la Société s'élèvent au 30 mai 2019 à **48 646,58 €** contre 49 957,63 € l'année dernière à la même date.

RAPPORT FINANCIER

Chères et chers collègues,

C'est un honneur redoutable de présenter ici mon rapport financier sous les yeux de mes deux prédécesseurs, Richard FAURE et Fabrice POLI ; j'essaierai de n'être pas indigne d'eux.

Permettez-moi de revenir sur quelques aspects des données chiffrées contenues dans le tableau que vous avez sous les yeux.

I. RECETTES

A. Cotisations de l'année en cours

La Société compte 228 membres à jour de cotisation, répartis dans 31 sections (2018 : 224 membres, 31 sections). Ils se répartissent ainsi :

- Titulaires en activité :
 - CPGE : 9 (x 20 €) = 180 €
 - PRAG : 9 (x 20 €) = 180 €
 - AGPR : 1 (x 20 €) = 20 €
 - MCF : 89 (x 20 €) = 1780 €
 - PR : 53 (x 20 €) = 1060 €
- Titulaires ayant cessé leurs activités (émérites, honoraires, retraités) : 45 (x 15 €) = 675 €
- Chargé(e)s de cours, ATER, doctorants contractuels : 23 (x 10 €) = 230 €

Ces données aboutissent un total théorique de **4115 €**, qui diffère du total constaté de **4280 €** en raison d'une part d'erreur de la part de trois membres (à 5 € près) d'autre part et surtout de la générosité de dix membres bienfaiteurs qui ont versé chacun entre 25 et 100 €.

J'ai reçu les chèques de cotisation et la liste des cotisants de deux sections depuis le 29 mai : s'ajoutent donc à la liste :

AGPR = 2 ; PRAG = 1 ; MCF = 7 ; PR = 3 ; émérites, etc. = 3 ; doctorants contractuels = 1.

Soit **295** euros à venir.

Je suis malheureusement sans nouvelle de plusieurs sections qui cotisaient jadis ou naguère à l'APLAES.

B. Cotisations en retard

Ces montants correspondent aux cotisations au titre de l'année universitaire 2017-2018 versées après l'arrêt des comptes au Congrès de Paris.

C. Congrès de Bordeaux

Les recettes correspondent aux virements faits par certains congressistes pour payer l'inscription et les repas du Congrès de Bordeaux (les chèques ne seront eux encaissés qu'après le tableau). Il s'agit donc en réalité à plus proprement parler d'une avance consentie à la société et pour être tout à fait régulier j'aurais dû ajouter une colonne « créance » dans les charges comprenant les mêmes montants, mais j'ai jugé inutile de complexifier encore le tableau.

Je présenterai l'année prochaine une comptabilité à part propre au Congrès de Bordeaux, dont le financement a transité par le compte de l'APLAES.

II. DEPENSES

Grenoble : une subvention a été réclamée tardivement par l'Université pour le Congrès de 2017.

Paris : pour le congrès du cinquantenaire, l'APLAES a tout financé ; ce sont donc des dépenses extraordinaires qui ne sont pas appelées à se renouveler avant 2068 (le Congrès du centenaire ?).

L'APLAES a aussi versé une subvention de 300 € à l'Association Guillaume-Budé pour son Congrès.

Les frais bancaires sont en légère augmentation malgré un forfait de La banque postale censé être plus favorables aux associations ; il faudra creuser la question.

Les frais de remboursement aux réunions du bureau et du comité sont en hausse, ce qui atteste une fréquentation accrue mais aussi probablement une hausse des tarifs d'Air France et de la SNCF.

*

À compter de la prochaine Assemblée générale et en accord avec l'ancien trésorier ainsi que le bureau, les comptes seront présentés suivant par année civile et non par année universitaire, ce qui obéit à la pratique habituelle et simplifie en outre la tâche du trésorier car plusieurs mouvements ont lieu sur les comptes juste avant ou juste après le Congrès.

*

Il me reste à remercier tous les membres de l'Association qui donnent à celle-ci les moyens de poursuivre son action au service des langues anciennes dans l'enseignement supérieur. Je suis aussi très reconnaissant à tous les secrétaires-trésoriers des sections pour leur zèle inlassable dans la collecte et l'envoi des cotisations.

Guillaume FLAMERIE de LACHAPPELLE, trésorier national de l'APLAES.

*

Le compte de résultat et le présent rapport financier ont été examinés par M. Pierre-Alain CALTOT et M^{me} Marie-Karine LHOMME, désignés vérificateurs des comptes par l'Assemblée générale ; ils en ont constaté la sincérité.

Annuaire des membres de l'APLAES (au 30 juin 2019)

Remarques liminaires et mouvements p. 14

Classement par section p. 15

Classement par membres individuels p. 22

Remarques :

- Contrairement aux anciennes versions de l'annuaire, celle-ci ne comporte que les membres de l'APLAES à jour de cotisation et non tous les collègues relevant de la 8^e section du CNU.
- Les astérisques signalent les secrétaires de section.

Mouvements intervenus postérieurement à l'établissement de l'annuaire :

- Mutation :
 - Patrice HAMON, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Rouen, devient PR de grec à Sorbonne Université.
- Promotions au rang de PR :
 - Fabrice GALTIER (MCF Montpellier) devient PR de latin à l'Université Clermont Auvergne ;
 - Anne RAFFARIN (MCF Sorbonne Université) devient PR de latin à l'Université de Paris 12.
- Promotions au rang de MCF :
 - Manon BROUILLET devient MCF de grec à l'Université de Picardie ;
 - Anne DEBROSSE devient MCF à l'Université de Poitiers (poste mixte grec et littérature comparée) ;
 - Frédéric DUPLESSIS devient MCF de latin à l'ÉNS de Lyon ;
 - Arnaud PERROT (AGPR ÉNS Ulm) devient MCF de grec à l'Université de Tours ;
 - André REHBINDER devient MCF de grec à l'Université de Paris Nanterre ;
 - Judith ROHMAN (AGPR ÉNS Ulm) devient MCF de latin à l'Université de Rennes 2 ;
 - Valérie WAMPFLER (PRAG Univ. Reims) devient MCF de latin à l'Université de Reims.

Erreurs ou omissions :

Les erreurs ou omissions sont à signaler à Guillaume Flamerie de Lachapelle (gflameriedel@u-bordeaux-montaigne.fr).

AIX (Aix Marseille Université)			
BALANSARD	Anne	PR	grec
BONNAN-GARÇON	Camille	ATER	latin
CAIRE	Emmanuèle	PR	grec
DUARTE	Pedro	MCF	latin
DURVYE	Cécile	MCF	grec
LUCIANI	Sabine	PR	latin
SOLEIL	Divna	ATER	grec
* VIARD	Gaëlle	MCF-HdR	latin
AMIENS (Université de Picardie/Jules-Verne)			
AUBRIOT	Danièle	PR-ém.	grec
BOULÈGUE	Laurence	PR	latin
CATELLANI	Nathalie	MCF	latin
* CLAIRE	Lucie	MCF	latin
CRAMPON	Monique	PR-ém.	latin
PERRIN	Michel	PR-ém.	latin
RASCLE	Lucas	ATER	grec
ANGERS			
COLOT	Blandine	MCF-HdR	latin
DUFOULEUR	Emmanuelle	MCF	latin
* GOURMELEN	Laurent	MCF-HdR	grec
LONGRÉE	Dominique	MCF	latin
VON BRANDIS	Christine	CPGE-retr./Bergson	grec-latin
ARRAS (Université d'Artois)			
* VERCRUYSSÉ	Jean-Marc	MCF	latin
BESANÇON (Université de Franche-Comté)			
BRINGEL	Philippe	CPGE/Pasteur	grec-latin
BRUNET	Claude	MCF	ling./lat.
CAVUOTO-DENIS	Nicolas	Doct. contr.	latin
DAVID	Sylvie	MCF	grec
DOLLARD	Aurélien	Doct. contr.	grec
FARTZOFF	Michel	PR	grec
GOLDLUST	Benjamin	PR	latin
GUARD	Thomas	MCF	latin
GUELFUCCI	Marie-Rose	PR	grec
GUILLAUMIN	Jean-Yves	PR-ém.	latin
* POULLE	Bruno	PR	latin
POULLE	Claire	MCF	grec
SENSAL	Catherine	MCF	latin
BORDEAUX (Université Bordeaux Montaigne)			
BERLAN-BAJARD	Anne	MCF-HdR	latin
BOUSCHARAIN	Anne	CPGE/Camille-Jullian	latin
DANIEL	Laurence	CPGE/Camille-Jullian	latin
DESCHAMPS	Lucienne	PR-ém.	latin
DEVILLERS	Olivier	PR	latin
* FLAMERIE de LACHAPELLE	Guillaume	MCF-HdR	latin
FROMENTIN	Valérie	PR	grec
GAVOILLE	Laurent	MCF	ling.
GOTTELAND	Sophie	PR	grec

JOURDAN	Françoise	CPGE-retr./Montaigne	grec-latin
PUCCINI	Géraldine	MCF-HdR	latin
ROBERT	Renaud	PR	latin
ROUSSEL	Julie	CC	latin
BREST (Université de Bretagne occidentale)			
BEDON	Estelle	MCF	latin
* CAM	Marie-Thérèse	PR	latin
DALMON	Laurence	PRAG	grec-latin
JEANJEAN	Benoît	PR	latin
KASPRZYK	Dimitri	MCF	grec
LEFÈVRE	Pierre	PRAG-retr.	grec-latin
CLERMONT-FERRAND (Université Clermont-Auvergne)			
BLANC	Grégoire	Doct. contr.	latin
DECORPS	Micheline	PR-ém.	grec
FAVREAU	Anne-Marie	MCF	grec
* POIGNAULT	Rémy	PR	latin
STOEHR-MONJOU	Annick	MCF	latin
VIAL	Hélène	MCF-HdR	latin
DIJON (Université de Bourgogne)			
DOLBIAS	Catherine	PR-retr.	grec
FICK	Nicole	PR-retr.	latin
LABONNELIE	Muriel	MCF	latin
LAIGNEAU-FONTAINE	Sylvie	PR	latin
LEUZY	Mélissa	Doct. contr.	grec
* OUDOT	Estelle	PR	grec
GRENOBLE (Université Grenoble Alpes)			
* AUBERT-BAILLOT	Sophie	MCF	latin
BASTIN-HAMMOU	Malika	PR	grec
CLO-SAUNIER	Magdelaine	PRAG	grec
COGITORE	Isabelle	PR	latin
GOSSEREZ	Laurence	MCF-HdR	latin
LETOUBLON	Françoise	PR-ém.	grec
MITERAN	Dominique	CPGE-retr./Champollion	latin
VIANÈS	Laurence	MCF	grec
LE MANS (Le Mans Université)			
BARBAUD	Thierry	MCF	latin
* LABARRE	Sylvie	MCF-HdR	latin
LILLE (Université Charles de Gaulle)			
DELATTRE	Charles	PR	grec
LIMOGES			
* BEDON	Robert	PR-ém.	latin
LEVET	Jean-Pierre	PR-ém.	grec
MORIN	Bernadette	PR-ém.	grec
NOUHAUD	Michel	PR-retr.	grec
LYON 2 (Université Lumière)			
BIVILLE	Frédérique	PR-ém.	ling. lat.
BOEHM	Isabelle	PR	ling. gr.
GIOANNI	Stéphane	PR	latin
HADAS-LEBEL	Jean	MCF-HdR	latin

LHOMMÉ	Marie-Karine	MCF	latin
* SCHNEIDER	Jean	PR	grec
VAN HEEMS	Gilles	MCF	latin
LYON 3 (Université Jean-Moulin)			
BROC-SCHMEZER	Catherine	PR	grec
GIOVANNELLI-JOUANNA	Pascale	MCF	grec
HERMAND-SCHEBAT	Laure	MCF	latin
LUCCIONI	Pascal	MCF	grec
* PARÉ	Pascale	MCF-HdR	latin
École normale supérieure de LYON			
BELENFANT	Pierre	Doct. contr.	grec
BENCHIKH-LEHOCINE	Halima	Doct. contr.	grec
BLANDENET	Maëlys	MCF	latin
CAZEAUX	Mathilde	AGPR	latin
* CUSSET	Christophe	PR	grec
DELIGNON	Bénédicte	PR	latin
DI MAGGIO	Giacomo	Doct. contr.	latin
GAUCHER	Sarah	ATER	latin
GONIDOU	Anne-Marie	PRAG	grec
MEEUS	Juliette	Doct. contr.	latin
NOËL	Anne-Sophie	MCF	grec
PAULIAT	Marie	ATER	latin
METZ (Université de Lorraine)			
BASTIT	Agnès	MCF-retr.	latin
BILE	Monique	MCF-retr.	ling.
EHL	Patricia	PRAG	latin
* ELFASSI	Jacques	PR	latin
MONTPELLIER (Université Paul-Valéry)			
AMIGUES	Suzanne	PR-retr.	grec
DAVID	Isabelle	MCF	latin
DELPEYROUX	Marie-Françoise	MCF	latin
DU BOUCHET	Julien	MCF	grec
FRAISSE	Anne	PR	latin
GALTIER	Fabrice	MCF	latin
GRIFFE	Michel	MCF-retr.	latin
LAGOUANÈRE	Jérôme	MCF	latin
MARTIN	Paul Marius	PR-retr.	latin
MEYERS	Jean	PR	latin
PEREZ	Brigitte	PR	grec
SAUZEAU	Pierre	PR-retr.	grec
SCHOULER	Bernard	PR-retr.	grec
TARAYRE	Michel	CC-retr.	latin
* THOMAS	Jean-François	PR	latin
TURPIN	Jean-Claude	MCF-retr.	ling. gr.
MULHOUSE (Université de Haute-Alsace)			
FREYBURGER	Marie-Laure	PR-ém.	grec
* URLACHER	Céline	MCF	latin
NANCY (Université de Lorraine)			
BERTRAND-DAGENBACH	Cécile	PR	latin

* FOULIGNY	Mary-Nelly	MCF	latin
GRANDJEAN	Thierry	CC	grec-latin
HODOT	René	PR-ém.	ling.
JACOTOT	Mathieu	CPGE	grec-latin
JOUANNA-BOUCHET	Joëlle	MCF	latin
VOTTÉRO	Guy	PR	ling.
NANTES (Université de Nantes)			
BOIJOUX	Déborah	Doct. contr.	latin
* HERTZ	Géraldine	MCF	grec
LE BLAY	Frédéric	MCF-HdR	latin
MINEO	Bernard	PR	latin
NAULIN	Camille	CC	grec
THÉVENET	Lucie	MCF	grec
VAN LAER-BECUE	Sophie	MCF	lat./ling.
NICE (Université Côte d'Azur)			
BERTRAND	Nicolas	MCF	ling.
* BIRAUD	Michèle	PR-ém.	ling.
DEMERLIAC	Oriane	ATER	latin
FAURE	Richard	MCF	ling.
KIRCHER	Chantal	PR-ém.	ling.
OLIVI	Marie-Catherine	PRAG	grec-latin
WENDLING	Fabrice	MCF	latin
ZUCKER	Arnaud	PR	grec
ORLÉANS			
BASTICK	Jérôme	CC	grec
* CALTOT	Pierre-Alain	MCF	latin
DEJARDIN	Isabel	CPGE/lyc. Pothier	latin
GOCEL	Véronique	CPGE/lyc. Pothier	grec-latin
MARCHAND	Diane	CC	ling.
N'DIAYE	Émilie	MCF-retr.	latin
PLOTON-NICOLLET	François	PR (École nat. des chartes)	latin
RIBREAU	Julie	CC	grec-latin
École normale supérieure de PARIS			
ARTUR-DAIX	David	PRAG	grec
BÉRARD	François	PR	latin
FLECK	Frédérique	MCF	latin
GUILLOT	Claire	Doct. contr.	grec
MAUDUIT	Christine	PR	grec
PERROT	Arnaud	AGPR	grec
PETITMENGIN	Pierre	Directeur de la bibl.-retr.	latin
RAMBOURG	Camille	MCF	grec
ROHMAN	Judith	AGPR	latin
* SIMON	Mathilde	MCF	latin
THUILLIER	Jean-Paul	PR-ém.	latin
TRINQUIER	Jean	MCF	latin
PARIS 3 (Sorbonne nouvelle)			
* DELATTRE	Aurélie	PRAG	latin
PIA COMELLA	Jordi	MCF	latin
RIBREAU	Mickaël	MCF	latin

SOUSSAN	Anne-Claire	PRAG	grec
VEYRARD-COSME	Christiane	PR	latin
SORBONNE UNIVERSITÉ (<i>olim</i> Paris 4)			
ARNOULD	Dominique	PR-ém.	grec
BILLAULT	Alain	PR-ém.	grec
BLANCHARD	Alain	PR-retr.	grec
BRACHET	Jean-Paul	MCF-HdR	latin/ling
CASANOVA-ROBIN	Hélène	PR	latin
CICCOLINI	Laetitia	MCF	latin
CIREFICE	Véronique	CPGE/lyc. Henri IV	grec-latin
DE FRANCHIS	Marielle	MCF	latin
DEMONT	Paul	PR	grec
DUCOS	Michèle	PR-ém.	latin
DUPUIS-RAFFARIN	Anne	MCF-HdR	latin
FRANCHET D'ESPÈREY	Sylvie	PR-ém.	latin
FRUYT	Michèle	PR-ém.	latin/ling
GUÉRIN	Charles	PR	latin
GUILLAUMIN	Jean-Baptiste	MCF	latin
JOLIVET	Jean-Christophe	PR	latin
JULHE	Jean-Claude	MCF-HdR	latin
JULIA	Marie-Ange	CPGE/lyc. Henri IV	grec-latin
KOSSAIFI	Christine	CPGE/lyc. Balzac	grec-latin
MAFFRE	Jean-Jacques	PR-retr.	grec
* MAGDELAINE	Caroline	MCF	grec
MARCOTTE	Didier	PR	grec
MÉTAYER	Jean	MCF-retr.	grec
MULLIEZ	Dominique	PR	grec
MUNNICH	Olivier	PR	grec
NAAS	Valérie	MCF-HdR	latin
NOËL	Marie-Pierre	PR	grec
PONTIER	Pierre	MCF-HdR	grec
ROUSSEAU	Nathalie	MCF	grec/ling
SABIANI	Marie-Anne	MCF	grec
UTARD	Régine	MCF-HdR	latin
ZARINI	Vincent	PR	latin
PARIS 7-Diderot (Université de Paris)			
* COTTIER	Jean-François	PR	latin
PIERRE	Maxime	PRAG	grec-latin
VALETTE	Emmanuelle	MCF	latin
PARIS-Nanterre			
BERRA	Aurélien	MCF	grec
CAILLEUX	Fanny	ATER	latin
DUCHÊNE	Pauline	MCF	latin
FAUVINET-RANSON	Valérie	MCF	latin
GRELIER-DENEUX	Hélène	MCF	grec
LE MEUR	Nadine	PR	grec
MERLIER-ESPENEL	Véronique	PRAG	latin
PIQUEUX	Alexa	MCF	grec
SZNAJDER	Lyliane	MCF-retr.	latin

* WOLFF	Étienne	PR	latin
PARIS 13			
* SINHA	Anne	MCF	latin
PAU (Université de Pau et des Pays de l'Adour)			
AGASSE	Jean-Michel	MCF-retr.	latin
DARIES	Brigitte	PRAG	grec
FIÉVET	Claude	MCF-retr.	latin
* GALLÉGO	Julie	MCF	ling./lat.
MAREIN	Marie-Françoise	MCF-honor.	grec
MOREL	Maylis	PRCE-retr.	latin
PERPIGNAN			
* COURRENT	Mireille	PR	latin
ÉLOI	Thierry	MCF	latin
JAY-ROBERT	Ghislaine	PR	grec
THOMAS	Joël	PR-ém.	latin
POITIERS			
BRIAND	Michel	PR	grec
DELARUE	Fernand	PR-retr.	latin
* GUEZ	Jean-Philippe	MCF	grec
MÉRY	Liza	MCF	latin
TROUILLET	François	MCF	grec
REIMS			
CONTE	Sophie	MCF	latin
PALMIERI DARLON	Nicoletta	PR	latin
* PIETROBELLI	Antoine	MCF-HdR	grec
WAMPFLER	Valérie	PRAG	latin
ROUEN			
DARRAS-WORMS	Anne-Lise	MCF	grec
* GASSINO	Isabelle	MCF	grec
LUCCIANO	Mélanie	MCF	latin
SAINT-ÉTIENNE (Université Jean-Monnet)			
KEFALLONITIS	Stavroula	MCF	grec
STRASBOURG			
FREYBURGER	Gérard	PR-ém.	latin
* GOEKEN	Johann	MCF-HdR	grec
PERNOT	Laurent	PR	grec
TOULON			
* BERNARD	Jacques-Emmanuel	PR	latin
TOULOUSE (Université Jean-Jaurès)			
ARMISEN-MARCHETTI	Mireille	PR-retr.	latin
COURTIL	Jean-Christophe	MCF	latin
COURTRAY	Régis	MCF	latin
DIEU	Éric	MCF-HdR	ling.
DOLLÉ	Anne-Hélène	MCF	latin
FRANÇOIS	Paul	MCF	latin
FRANGOULIS	Hélène	MCF-HdR	grec
* GITTON-RIPOLL	Valérie	MCF	latin
RAÏOS	Constantinos	MCF	grec
RIPOLL	François	PR	latin

VISA	Valérie	PR	grec
TOURS (Université François-Rabelais)			
CROS	Nathalie	CPGE/Descartes	latin
DALMEIDA	Dominique	CPGE-retr./Descartes	latin-grec
GAVOILLE	Élisabeth	PR	latin
GUILLAUMONT	François	PR-ém.	latin
MARGELIDON	Cécile	CC	latin
MIQUEL	Marine	ATER	latin
PEIGNEY	Jocelyne	PR	grec
ROESCH	Sophie	MCF	latin
* ROUSSEL	Déborah	MCF	latin

ANNUAIRE INTÉGRAL

NOM	prénom	corps	spécialité	établissement
AGASSE	Jean-Michel	MCF-retr.	latin	Pau
AMIGUES	Suzanne	PR-retr.	grec	Montpellier
ARMISEN-MARCHETTI	Mireille	PR-retr.	latin	Toulouse
ARNOULD	Dominique	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
ARTUR-DAIX	David	PRAG	grec	ÉNS Ulm
AUBERT-BAILLOT	Sophie	MCF	latin	Grenoble
AUBRIOT	Danièle	PR-ém.	grec	Amiens
BALANSARD	Anne	PR	grec	Aix
BARBAUD	Thierry	MCF	latin	Le Mans
BASTICK	Jérôme	CC	grec	Orléans
BASTIN-HAMMOU	Malika	PR	grec	Grenoble
BASTIT	Agnès	MCF-retr.	latin	Metz
BEDON	Estelle	MCF	latin	Brest
BEDON	Robert	PR-ém.	latin	Limoges
BELENFANT	Pierre	Doct. contr.	grec	ÉNS Lyon
BENCHIKH-LEHOCINE	Halima	Doct. contr.	grec	ÉNS Lyon
BÉRARD	François	PR	latin	ÉNS Ulm
BERLAN-BAJARD	Anne	MCF-HdR	latin	Bordeaux
BERNARD	J.-Emmanuel	PR	latin	Toulon
BERRA	Aurélien	MCF	grec	Paris-Nanterre
BERTRAND	Nicolas	MCF	linguistique	Nice
BERTRAND-DAGENBACH	Cécile	PR	latin	Nancy
BILE	Monique	MCF	linguistique	Metz
BILLAULT	Alain	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
BIRAUD	Michèle	PR-ém.	linguistique	Nice
BIVILLE	Frédérique	PR-ém.	linguistique	Lyon 2
BLANC	Grégoire	Doct. contr.	latin	Clermont-Ferrand
BLANCHARD	Alain	PR-retr.	grec	Sorbonne Université
BLANDENET	Maëlys	MCF	latin	ÉNS Lyon
BOEHM	Isabelle	PR	linguistique	Lyon 2
BOIJOUX	Déborah	Doct. contr.	latin	Nantes
BONNAN-GARÇON	Camille	ATER	latin	Aix
BOULÈGUE	Laurence	PR	latin	Amiens
BOUSCHARAIN	Anne	CPGE	latin	lycée C.-Jullian (Bordeaux)
BRACHET	Jean-Paul	MCF-HdR	grec	Sorbonne Université
BRIAND	Michel	PR	grec	Poitiers
BRINGEL	Philippe	CPGE	grec-latin	lycée Pasteur (Besançon)
BROC-SCHMEZER	Catherine	PR	grec	Lyon 3
BRUNET	Claude	MCF	ling./latin	Besançon
CAIRE	Emmanuèle	PR	grec	Aix
CAILLEUX	Fanny	ATER	latin	Paris-Nanterre
CALTOT	Pierre-Alain	MCF	latin	Orléans
CAM	Marie-Thérèse	PR	latin	Brest
CASANOVA-ROBIN	Hélène	PR	latin	Sorbonne Université
CATELLANI	Nathalie	MCF	latin	Amiens
CAVUOTO-DENIS	Nicolas	Doct. contr.	latin	Besançon
CAZEAUX	Mathilde	AGPR	latin	ÉNS Lyon
CICCOLINI	Laetita	MCF	latin	Sorbonne Université
CIREFICE	Véronique	CPGE	grec-latin	lycée Henri IV (Paris)
CLAIRE	Lucie	MCF	latin	Amiens

CLO-SAUNIER	Magdeleine	PRAG	grec	Grenoble
COGITORE	Isabelle	PR	latin	Grenoble
COLOT	Blandine	MCF-HdR	latin	Angers
CONTE	Sophie	MCF	latin	Reims
COTTIER	Jean-François	PR	latin	Paris 7
COURRÉNT	Mireille	PR	latin	Perpignan
COURTIL	Jean-Christophe	MCF	latin	Toulouse
COURTRAY	Régis	MCF	latin	Toulouse
CRAMPON	Monique	PR-ém.	latin	Amiens
CROS	Nathalie	CPGE	latin	lycée Descartes (Tours)
CUSSET	Christophe	PR	grec	ENS Lyon
D ALMEIDA	Dominique	CPGE-retr.	grec-latin	lycée Descartes (Tours)
DALMON	Laurence	PRAG	grec-latin	Brest
DANIEL	Laurence	CPGE	latin	lycée C.-Jullian (Bordeaux)
DARIES	Brigitte	PRAG	grec	Pau
DARRAS-WORMS	Anne-Lise	MCF	grec	Rouen
DAVID	Isabelle	MCF	latin	Montpellier
DAVID	Sylvie	MCF	grec	Besançon
DECORPS	Micheline	PR-ém.	grec	Clermont-Ferrand
DE FRANCHIS	Marielle	MCF	latin	Sorbonne Université
DEJARDIN	Isabelle	CPGE	latin	lycée Pothier (Orléans)
DELARUE	Fernand	PR-retr.	latin	Poitiers
DELATTRE	Aurélié	PRAG	latin	Paris 3
DELATTRE	Charles	PR	grec	Lille
DELIGNON	Bénédicté	PR	latin	ENS Lyon
DELPEYROUX	Marie-Françoise	MCF	latin	Montpellier
DEMERLIAC	Oriane	PRAG	grec-latin	Nice
DEMONT	Paul	PR	grec	Sorbonne Université
DESCHAMPS	Lucienne	PR-ém.	latin	Bordeaux
DEVILLERS	Olivier	PR	latin	Bordeaux
DIEU	Éric	MCF-HdR	linguistique	Toulouse
DI MAGGIO	Giacomo	Doct. contr.	latin	ENS Lyon
DOLBIAS	Catherine	PR-retr.	grec	Dijon
DOLLARD	Aurélien	Doct. contr.	grec	Besançon
DOLLÉ	Anne-Hélène	MCF	latin	Toulouse
DUARTE	Pedro	ATER	latin	Aix
DU BOUCHET	Julien	MCF	grec	Montpellier
DUCHÊNE	Pauline	MCF	latin	Paris-Nanterre
DUCOS	Michèle	PR-ém.	latin	Sorbonne Université
DUFOULEUR	Emmanuelle	MCF	latin	Angers
DUPUIS-RAFFARIN	Anne	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
DURVYE	Cécile	MCF	grec	Aix
E HL	Patricia	PRAG	latin	Metz
ELFASSI	Jacques	PR	latin	Metz
ÉLOI	Thierry	MCF	latin	Perpignan
F ARTZOFF	Michel	PR	grec	Besançon
FAURE	Richard	MCF	linguistique	Nice
FAUVINET-RANSON	Valérie	MCF	latin	Paris-Nanterre
FAVREAU	Anne-Marie	MCF	grec	Clermont-Ferrand
FICK	Nicole	PR-retr.	latin	Dijon
FIÉVET	Claude	MCF-retr.	latin	Pau
FLAMERIE de LACHAPPELLE	Guillaume	MCF-HdR	latin	Bordeaux
FLECK	Frédérique	MCF	latin/ling.	ENS Ulm

FOULIGNY	Mary-Nelly	MCF	latin	Nancy
FRAISSE	Anne	PR	latin	Montpellier
FRANCHET D'ESPÈREY	Sylvie	PR-ém.	latin	Sorbonne Université
FRANÇOIS	Paul	MCF	latin	Toulouse
FRANGOULIS	Hélène	MCF-HdR	grec	Toulouse
FREYBURGER	Gérard	PR-ém.	latin	Strasbourg
FREYBURGER	Marie-Laure	PR-ém.	grec	Mulhouse
FROMENTIN	Valérie	PR	grec	Bordeaux
FRUYT	Michèle	PR-ém.	ling/latin	Sorbonne Université
G ALLÉGO	Julie	MCF	ling./latin	Pau
GALTIER	Fabrice	MCF	latin	Montpellier
GASSINO	Isabelle	MCF	grec	Rouen
GAUCHER	Sarah	ATER	latin	ÉNS Lyon
GAVOILLE	Élisabeth	PR	latin	Tours
GAVOILLE	Laurent	MCF	linguistique	Bordeaux
GIOANNI	Stéphane	PR	latin	Lyon 2
GIOVANNELI-JOUANNA	Pascale	MCF	grec	Lyon 3
GITTON-RIPOLL	Valérie	MCF	latin	Toulouse
GOCEL	Véronique	CPGE	grec-latin	lycée Pothier (Orléans)
GOEKEN	Johann	MCF-HdR	grec	Strasbourg
GOLDLUST	Benjamin	PR	latin	Besançon
GONIDOU	Anne-Marie	PRAG	grec	ÉNS Lyon
GOSSEREZ	Laurence	MCF-HdR	latin	Grenoble
GOTTELAND	Sophie	PR	grec	Bordeaux
GOURMELEN	Laurent	MCF-HdR	grec	Angers
GRANDJEAN	Thierry	CC	grec-latin	Nancy
GRELIER-DENEUX	Hélène	MCF	grec	Paris-Nanterre
GRIFFE	Michel	MCF	latin	Montpellier
GUARD	Thomas	MCF	latin	Besançon
GUELFUCCI	Marie-Rose	PR	grec	Besançon
GUÉRIN	Charles	PR	latin	Sorbonne Université
GUEZ	Jean-Philippe	MCF	grec	Poitiers
GUILLAUMIN	Jean-Baptiste	MCF	latin	Sorbonne Université
GUILLAUMIN	Jean-Yves	PR-ém.	latin	Besançon
GUILLAUMONT	François	PR-ém.	latin	Tours
GUILLOT	Claire	Doct. contr.	grec	ÉNS Ulm
H ADAS-LEBEL	Jean	MCF-HdR	latin	Lyon 2
HERMAND-SCHEBAT	Laure	MCF	latin	Lyon 3
HERTZ	Géraldine	MCF	grec	Nantes
HODOT	René	PR-ém.	linguistique	Nancy
J ACOTOT	Mathieu	CPGE	grec-latin	lycée H.-Poincaré (Nancy)
JAY-ROBERT	Ghislaine	PR	grec	Perpignan
JEANJEAN	Benoît	PR	latin	Brest
JOLIVET	Jean-Christophe	PR	latin	Sorbonne Université
JOUANNA-BOUCHET	Joëlle	MCF	latin	Nancy
JOURDAN	Françoise	CPGE-retr.	grec-latin	lyc. Montaigne (Bordeaux)
JULHE	Jean-Claude	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
JULIA	Marie-Ange	CPGE	grec-latin	lycée Henri IV (Paris)
K ASPRZYK	Dimitri	MCF	grec	Brest
KEFALLONITIS	Stavroula	MCF	grec	Saint-Étienne
KIRCHER	Chantal	PR-ém.	linguistique	Nice
KOSSAIFI	Christine	CPGE	grec-latin	lycée Balzac (Paris)
L ABARRE	Sylvie	MCF-HdR	latin	Le Mans

LABONNELIE	Muriel	MCF	latin	Dijon
LAGOUANÈRE	Jérôme	MCF	latin	Montpellier
LAIGNEAU-FONTAINE	Sylvie	PR	latin	Dijon
LE BLAY	Frédéric	MCF-HdR	latin	Nantes
LEFÈVRE	Pierre	PRAG-retr.	grec-latin	Brest
LE MEUR	Nadine	PR	grec	Paris-Nanterre
LETOUBLON	Françoise	PR-ém.	grec	Grenoble
LEUZY	Mélissa	Doct. contr.	grec	Dijon
LEVET	Jean-Pierre	PR-ém.	grec	Limoges
LHOMMÉ	Marie-Karine	MCF	latin	Lyon 2
LONGRÉE	Dominique	MCF	latin	Liège
LUCCIANO	Mélanie	MCF	latin	Rouen
LUCCIONI	Pascal	MCF	grec	Lyon 3
LUCIANI	Sabine	PR	latin	Aix
M AFFRE	Jean-Jacques	PR-ém.	grec	Sorbonne Université
MAGDELAINE	Caroline	MCF	grec	Sorbonne Université
MARCHAND	Diane	CC	linguistique	Orléans
MARCOTTE	Didier	PR	grec	Sorbonne Université
MAREIN	Marie-Françoise	MCF-honor.	grec	Pau
MARGELIDON	Cécile	CC	latin	Tours
MARTIN	Paul Marius	PR-retr.	latin	Montpellier
MAUDUIT	Christine	PR	grec	ÉNS Ulm
MEEUS	Juliette	Doct. contr.	latin	ÉNS Lyon
MERLIER-ESPENEL	Véronique	PRAG	latin	Paris-Nanterre
MÉRY	Liza	MCF	latin	Poitiers
MÉTAYER	Jean	MCF-retr.	grec	Sorbonne Université
MEYERS	Jean	PR	latin	Montpellier
MINEO	Bernard	PR	latin	Nantes
MIQUEL	Marine	ATER	latin	Tours
MITERAN	Dominique	CPGE-retr.	latin	lyc. Champollion (Grenoble)
MOREL	Maylis	PRCE-retr.	latin	Pau
MORIN	Bernadette	PR-ém.	grec	Limoges
MULLIEZ	Dominique	PR	grec	Sorbonne Université
MUNNICH	Olivier	PR	grec	Sorbonne Université
N AAS	Valérie	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
NAULIN	Camille	CC	grec	Nantes
N'DIAYE	Émilie	MCF-retr.	latin	Orléans
NOËL	Anne-Sophie	MCF	grec	ÉNS Lyon
NOËL	Marie-Pierre	PR	grec	Sorbonne Université
NOUHAUD	Michel	PR-ém.	grec	Limoges
O UDOT	Estelle	PR	grec	Dijon
OLIVI	Marie-Catherine	PRAG	grec-latin	Nice
P ALMIERI DARLON	Nicoletta	PR	latin	Reims
PARÉ	Pascale	MCF-HdR	latin	Lyon 3
PAULIAT	Marie	ATER	latin	ÉNS Lyon
PEIGNEY	Jocelyne	PR	grec	Tours
PEREZ	Brigitte	PR	grec	Montpellier
PERRIN	Michel	PR-ém.	latin	Amiens
PETITMENGIN	Pierre	Dir. bibl.-ret.	latin	ÉNS Ulm
PERNOT	Laurent	PR	grec	Strasbourg
PERROT	Arnaud	AGPR	grec	ÉNS Ulm
PIA COMELLA	Jordi	MCF	latin	Paris 3
PIERRE	Maxime	PRAG	grec-latin	Paris 7

PIETROBELLI	Antoine	MCF-HdR	grec	Reims
PIQUEUX	Alexa	MCF	grec	Paris-Nanterre
PLOTON-NICOLLET	François	PR	latin	École nat. des chartes
POIGNAULT	Rémy	PR	latin	Clermont-Ferrand
PONTIER	Pierre	MCF-HdR	grec	Sorbonne Université
POULLE	Bruno	PR	latin	Besançon
POULLE	Claire	MCF	grec	Besançon
PUCCINI	Géraldine	MCF-HdR	latin	Bordeaux
RAÏOS	Constantinos	MCF	grec	Toulouse
RAMBOURG	Camille	MCF	grec	ÉNS Ulm
RASCLE	Lucas	ATER	grec	Amiens
RIBREAU	Julie	CC	grec-latin	Orléans
RIBREAU	Mickaël	MCF	latin	Paris 3
RIPOLL	François	PR	latin	Toulouse
ROBERT	Renaud	PR	latin	Bordeaux
ROESCH	Sophie	MCF	latin	Tours
ROHMAN	Judith	AGPR	latin	ÉNS Ulm
ROUSSEAU	Nathalie	MCF	grec/ling.	Sorbonne Université
ROUSSEL	Déborah	MCF	latin	Tours
ROUSSEL	Julie	CC	latin	Bordeaux
SABIANI	Marie-Anne	MCF	grec	Sorbonne Université
SAUZEAU	Pierre	PR-retr.	grec	Montpellier
SCHNEIDER	Jean	PR	grec	Lyon 2
SCHOULER	Bernard	PR-retr.	grec	Montpellier
SENSAL	Catherine	MCF	grec	Besançon
SIMON	Mathilde	MCF	latin	ÉNS Ulm
SINHA	Anne	MCF	latin	Paris 13
SOLEIL	Divna	ATER	grec	Aix
SOUSSAN	Anne-Claire	PRAG	grec	Paris 3
STOEHR-MONJOU	Annick	MCF	latin	Clermont-Ferrand
SZNAJDER	Lyliane	MCF-retr.	linguistique	Paris-Nanterre
TARAYRE	Michel	CC-retr.	latin	Montpellier
THÉVENET	Lucie	MCF	grec	Nantes
THOMAS	Jean-François	PR	latin	Montpellier
THOMAS	Joël	PR-ém.	latin	Perpignan
THUILLIER	Jean-Paul	PR-ém.	latin	ÉNS Ulm
TRINQUIER	Jean	MCF	latin	ÉNS Ulm
TROUILLET	François	MCF-retr.	grec	Poitiers
TURPIN	Jean-Claude	MCF	ling./grec	Montpellier
URLACHER	Céline	MCF	grec	Mulhouse
UTARD	Régine	MCF-HdR	latin	Sorbonne Université
VALETTE	Emmanuelle	MCF	latin	Paris 7
VAN HEEMS	Gilles	MCF	latin	Lyon 2
VAN LAER-BECUE	Sophie	MCF	ling./latin	Nantes
VERCRUYSE	Jean-Marc	MCF	latin	Arras
VEYRARD-COSME	Christiane	PR	latin	Paris 3
VIAL	Hélène	MCF	latin	Clermont-Ferrand
VIANÈS	Laurence	MCF	grec	Grenoble
VIARD	Gaëlle	MCF-HdR	latin	Aix
VISA	Valérie	PR	grec	Toulouse
VON BRANDIS	Christine	CPGE-retr.	grec-latin	lycée Bergson (Angers)
VOTTÉRO	Guy	PR	linguistique	Nancy
WAMPFLER	Valérie	PRAG	latin	Reims

WENDLING	Fabrice	MCF	latin	Nice
WOLFF	Étienne	PR	latin	Paris-Nanterre
Z ARINI	Vincent	PR	latin	Sorbonne Université
ZUCKER	Arnaud	PR	grec	Nice